

Programme de formation



Plateformes suspendues: vérification – ECS2.1

Durée

2 jours (14 heures)

Salle: 10H00 - Pratique: 4H00

Public et Prérequis

Public: Toute personne susceptible d'être habilités par le chef d'entreprise à assurer les vérifications réglementaires relatives aux plateformes suspendues montées par l'entreprise ou une société extérieure

Prérequis : Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Acquérir les connaissances nécessaires pour satisfaire aux obligations réglementaires de vérifications lors de la remise en service après toute opération de démontage et remontage, ou modification, des plateformes suspendues motorisées ou non

Méthode pédagogique

Les informations relatives aux exigences réglementaires, et à la technologie des plateformes suspendues sont suivies de la mise en oeuvre en vraie grandeur des épreuves et vérifications d'une plateforme

Contenu

Technologie des plateformes suspendues

- ✓ Principaux types de plateformes
- avec treuil électrique
- avec treuil manuel
- ✓ Eléments constitutifs
- plate-forme
- dispositif d'accrochage
- treuils et câbles
- tableau électrique
- commandes

- ✓ Organes de sécurité
- dispositif anti-chute
- contrôle de niveau
- contrôle de charge
- limiteur de vitesse • fin de course
- double frein
- dispositif d'évacuation

Vérifications et Epreuves

- ✓ Réglementation en vigueur
- Hiérarchie des textes réglementaires applicables
- Rôle des différents acteurs (inspection du travail, CRAM, OPPBTP)
- Les textes à appliquer : exigences et limites
- Périodicité des vérifications et épreuves
- ✓ Mode opératoire
- Choix des charges
- Répartition des charges
- Dispositif de lecture

- ✓ Mise en œuvre des épreuves statique et dynamique
- Déroulement, check-list des opérations
- Coefficients multiplicateurs
- Lecture des déplacements et déformations
- Enregistrement des défaillances
- ✓ Tenue des documents
- Rapport de visite
- Fichier des élévateurs de personnes,
- échéancier
- Registre de sécurité

Evaluation des acquis

La capacité à appréhender l'environnement des plateformes suspendues et la connaissance des contrôles nécessaires sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par **QCM**

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests

Particularités

- ▶ Une plateforme suspendue en configuration de chantier et vérifiée est mise à disposition par l'entreprise. Elle est indispensable à la partie pratique du contrôle
- ▶ 6 participants maximum
- ▶ Cette formation intègre les prescriptions de l'arrêté du 1/03/2004, et de la recommandation R433